

<http://ugtg.org/spip.php?article2597>



A propos de la grève au sein des Collectivités

- Expressions - Communiqués -



Online datelundi 28 juin 2021

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

L'UTC-UGTG rappelle que les Agents des Collectivités ont entamé une grève le 02 Mars 2021.

Après 4 mois de mobilisation, les élus de Guadeloupe ont compris l'ensemble des revendications portées par les agents, puisque plus de la moitié des Maires ainsi que les Présidents des Etablissements Publics ont signé ce jour l'Accord Cadre et de Méthode.

Cependant, 2 Collectivités n'entendent pas répondre aux justes et légitimes revendications des Agents, à savoir Anse-Bertrand et Gosier.

L'UTC-UGTG appelle en conséquence ses adhérents et militants à renforcer les piquets de grève qui ne seront levés qu'après la signature de l'Accord Cadre et l'ouverture des négociations immédiates par les maires concernés.

Le Secrétaire Général
N.FAVEL